

Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier Sud-Est du 1^{er} décembre 2011

Présents : F. Baslé - A. Gentil – J. Julien – S. Monceau – N. Olivesi – H. Reverdy - P. Schohn - M. Barret – R. Mathevet – N. Doiteau - P. Versaut - P. Rongy

Excusés : C. Chavand – E. Retiere

1. Validation du PV du 20 octobre 2011

. Dans le point 5 de ce PV, il faut noter que la totalité de la somme (165 € TTC) destinée au financement des panneaux SIPAVAG sera à la charge du Conseil de quartier Sud-Est. Il aurait été plus compliqué, d'un point de vue administratif, de répartir cette somme entre les trois Conseils de quartiers.

. Henri Reverdy fait part d'un problème de fond sur le compte-rendu. Il pense en effet que certaines informations n'ont pas à être retranscrites dans ce document concernant la situation des gens du voyage de l'air du « vélodrome ».

2. Points fiches: les réalisations

. Avenue Teisseire : le radar a pu être positionné et a fonctionné pendant une semaine. La Police municipale va le récupérer pour analyser les données. Cette analyse sera partagée lors du prochain Conseil de quartier.

. Portique parking Champ Fila : il a été fabriqué et est à la peinture. Il devrait être posé fin décembre. Le courrier d'information à envoyer aux habitants est à la relecture. Il est décidé de continuer cette démarche même si les camions ne stationnent plus sur le parking depuis la dernière semaine de novembre.

. Radar sur le feu tricolore avenue de Poisat : du retard dans son installation mais cela sera fait d'ici la fin d'année.

. Avenue de la République :

➤ Vitesse : il est prévu que la Police municipale effectue des contrôles de vitesse dans les deux sens.

➤ Flux de véhicules : le radar pédagogique sens descendant va être installé pour avoir un comptage sur une plus grande durée et ainsi obtenir des moyennes. Ce comptage sera fait après les vacances scolaires de Noël.

➤ L'interdiction de tourner à droite : la 1^{ère} position de la Mairie est « non » car la réflexion sur le sujet n'est pas encore assez élaborée.

➤ Pierre Villain (Adjoint au Maire), Pascale Versaut (Conseillère municipale) et Paul Rongy (référént du territoire Sud-Est) rencontreront les deux habitants à l'initiative de la pétition. Dans le cadre des aménagements de la zone 30 du bourg, il est prévu deux ouvrages qui permettront d'obliger les véhicules de ralentir (un plateau traversant au niveau de la traversée piétonne devant la passerelle en bois, un autre plateau traversant couplé à un rétrécissement de la chaussée au niveau de l'église).

. Aménagement de la rue Jean Macé : le contre-sens cycliste, s'il est réalisable, ne pourra être mis en place qu'au moment des travaux relatifs à l'aménagement du secteur en zone 30 ; ce qui n'est pas encore prévu au budget 2012.

Pour rappel, proposition dans le cadre du budget 2012 : la dernière tranche des travaux de la zone 30 des Maisons Neuves et la 1^{ère} partie du Bourg (secteur avenue de la République, rue des Arraults, rue des Pellets...).

Organiser une réunion avec les techniciens de l'ADTC et de la Métro pour étudier la faisabilité du contre-sens cycliste dans cette rue.

. Feu du rond point du vélodrome : scellements faits et mâts posés. La programmation sera faite d'ici la fin du mois. Ces feux fonctionneront uniquement à la demande des piétons pour leur permettre de reprendre le cheminement piétons le long des tennis et rejoindre ensuite l'école.

. L'ajout d'une borne métallique au croisement Jean Macé et Jean Jaurès a été réalisé.

. Nécessité de faire un point sur la borne qui était prévue au croisement de Mendès France et de Jean Jaurès.

. Feu cycliste au croisement de Mendès France et de Jean Jaurès (règlement de la programmation) : l'entreprise a été contactée mais elle ne répond qu'aux instructions de la Métro. Il est donc nécessaire de contacter la Métro à nouveau.

3. Relevé des vitesses rue Charles Piot

. Nombre de véhicules du 21 octobre au 4 novembre : 759.

. Vitesse maximale : 75 km/h et souvent au-dessus de 50 km/h.

. Cette mesure a été faite à la demande d'habitants suite à la visite du quartier par M. le Maire et le Conseil de quartier Sud-Est.

. Les mesures ont été faites pendant les vacances scolaires et les résultats ne sont par conséquent pas significatifs. Il est demandé à ce que ces mesures soient refaites en dehors des vacances scolaires.

4. Point sur l'accessibilité (réunion du 9 novembre 2011 au CLC)

. Le but était de voir les aménagements réalisés suite au 1^{er} passage datant d'il y a une année et demie.

. Il reste encore quelques points à améliorer :

➤ La porte d'entrée : la réglementation dit qu'il doit y avoir une entrée commune et au CLC il y a une porte dédiée qui ne marchait pas le jour de la visite. De plus, le bouton d'ouverture à l'intérieur est mal placé. Il va être changé. Pour être en conformité avec la législation, il y a le signe « handicapés ». Idée émise : ajouter le sigle « poussettes » sur cette porte qui ne sera donc plus une entrée dédiée. Cette proposition va être mise en œuvre.

➤ Les aménagements dans les toilettes : Les modifications nécessaires vont être faites.

Extrait du compte-rendu de la commission accessibilité qui a eu lieu le 9 novembre 2011 : « *barre d'appui murale à repositionner, la barre amovible est inutile car elle gêne le transfert pour une personne en fauteuil, le miroir doit descendre jusqu'au lavabo, si la porte ouvre dans un angle la poignée doit être rallongée, pour la fermeture une targette simple est préconisée plutôt que bouton qui peut s'avérer difficile à manipuler* ».

➤ Pas d'emplacement « handicapés » dans la salle de spectacle alors qu'il en faut « *prévoir un emplacement pour une capacité de 50 places de spectacle, si possible de part et d'autre de l'allée centrale* » (extrait du compte-rendu de la commission accessibilité qui a eu lieu le 9 novembre 2011). Un siège va être démonté.

➤ L'escalier qui monte au local technique : des aménagements vont être apportés : « *les extrémités de la main courante, doivent être recourbées. Les bandes podotactiles sont obligatoires pour signaler le danger ainsi que le contraste de la 1^o et la dernière contremarche* » (extrait du compte-rendu de la commission accessibilité qui a eu lieu le 9 novembre 2011).

. Au programme en 2012 :

- Le pôle de la petite enfance (avenue d'Échirolles) et l'EHPAD
- Puis la Maison des associations

5. Point sur les investissements

. Voir le dernier CR.

. Depuis :

- Le Conseil de quartier Sud-Est a été sollicité pour le Marché de Noël (500 € pour le Conseil de quartier Sud-Est). Cette somme sera prise sur le budget de fonctionnement.
- Achat de composteurs : les bacs actuels étant très abîmés, ils ont donc été remplacés. Coût : 100 € (investissement).

6. Informations Mairie

. Les dates à retenir :

- Le 9 décembre 2011: lancement des illuminations à 18h30 (apéritif prévu)
- Le 10 décembre 2011 : Marché de Noël
- Les 9 et 10 décembre 2011 : concert de l'Harmonie d'Eybens
- Le 13 décembre 2011 : les « midis du Savoir » à 12h30 à la Maison des associations sur le thème des « Forêts d'ici et d'ailleurs ».
- Le 26 janvier 2012 : « L'Odyssée des savoirs » sur la pollution de l'air et son impact sur la santé.
- Le 9 janvier 2012 à 19 h : cérémonie des vœux et la remise des trophées.

7. Questions diverses

- . Des voitures « ventouse » signalées avenue Teisseire : demander à la Police municipale de verbaliser.
- . Travaux rue Molière / rue Stendhal : la Métro change les conduites et la Mairie en profite pour mettre les fourreaux pour les câbles électriques.
- . Échangeur de la Rocade, rue Jean Jaurès : l'éclairage ne marche pas.
- . En haut du pont (direction Grenoble), le « tourner à gauche » vers le Rondeau : le détecteur est loin => il faut que les voitures avancent beaucoup. Il serait bien de mettre un panneau « avancez jusqu'au feu ».
- . Travaux de la rue Molière : un point intermédiaire serait utile.
- . Problème d'éclairage rue Charles Piot, entre la Gendarmerie et le gymnase : il n'y a de l'éclairage que d'un côté, celui de la piste cyclable.
- . Problème de présence de déjections canines rue Charles Piot au niveau du gymnase Fernand Faivre.
- . Le bac à verre rue de la Tuilerie : il est resté plein pendant 2 semaines. C'est un petit modèle alors que le nombre d'habitants va croissant. Si ce n'est pas un oubli de collecte, peut-être faut-il mettre un modèle plus grand, ou un 2^{ème} sur un autre lieu, ou changer le rythme des collectes.
- . Des adolescents se regroupent autour de la salle de la Tuilerie (peut aller jusqu'à un regroupement de 20 jeunes). Il a été demandé aux éducateurs du CODASE de passer et établir le contact. Pas encore de retour => A voir. Remarque : nous pourrions inviter ces éducateurs à un prochain Conseil de quartier afin qu'ils nous expliquent comment ils travaillent.
- . Ramassage des poubelles vertes dans la rue Jean Macé : un des éboueurs est très agressif et vulgaire avec les habitants. La Mairie va prendre contact avec la Métro dont dépend ce service.
- . Le rafraichissement du site internet de la Mairie est en cours mais il doit respecter un certain nombre de règles d'accessibilité.

**Prochaine réunion le jeudi 12 janvier 2012 à 20h30
à la Maison des associations.**

Le Président du Conseil de quartier



Jean Julien

L'élue référent,



Pascale Versaut